**3CO - Communauté de Communes du Centre Ouest**

**(976)**

Hôtel de Ville de Tsingoni

Place Zoubert Adinani BP35

Site de LazaréMroalé

# 97680 Tsingoni

**AVIS DE MARCHÉ SERVICES DIRECTIVE 2014/24/UE**

# Section I : Pouvoir adjudicateur

## I.1) NOM ET ADRESSES

Communauté de Communes du Centre Ouest (976), Numéro national d'identification : 20005987100018, 1444 Avenue Zoubert Adinani Mroalé, 97680 Tsingoni, FRANCE. Tél. : +33 269637676. Courriel : resp.ei@3co-mayotte.fr. Code NUTS : FRY50.

**Adresse(s) internet :**

Adresse principale :https://www.3co-mayotte.fr/

Adresse du profil d'acheteur : https://www.marches-securises.fr

**I.2) PROCÉDURE CONJOINTE**

## I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet : https://www.marches-securises.fr/ **Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :**

Communauté de Communes du Centre-Ouest, Numéro national d'identification : 20005987100018 1444 Avenue Zoubert Adinani M'roalé , Contact : DGAST, 97680 Tsingoni, FRANCE. Tél. +33 269637684. Courriel : resp.ei@3co-mayotte.com. Code NUTS : FRY50. Adresse internet : https://www.3co-mayotte.fr/.

**Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :**

Communauté de Communes du Centre-Ouest , Numéro national d'identification : 20005987100018 1444 Avenue Zoubert Adinani M'roalé , Contact : DGAST, 97680 Tsingoni, FRANCE. Tél. +33 269637684. E-mail : resp.ei@3co-mayotte.com. Code NUTS : FRY50. Adresse internet : https://www.3co-mayotte.fr/. **Par voie électronique à l'adresse :** https://www.marches-securises.fr/

**I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR**

Organisme de droit public

**I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE**

Services généraux des administrations publiques

# Section II : Objet

## II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

**II.1.1) Intitulé :** Mission de maitrise d'œuvre pour l'aménagement de Tahiti Plage

**II.1.2) Code CPV principal**

79311100

**II.1.3) Type de marché**

Services

**II.1.4) Description succincte**

Mission de maitrise d'oeuvre pour l'aménagement de Tahiti Plage La mission confiée au maître d'oeuvre est une mission témoin à réaliser conformément aux recommandations de la Mission Interministérielle pour la Qualité des Constructions Publiques (MIQCP).

**II.1.5) Valeur totale estimée**

**Valeur estimée hors TVA :** 250000 euros.

**II.1.6) Informations sur les lots**

**Division en lots :** Non

## II.2) DESCRIPTION

**II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)**

71335000

**II.2.3) Lieu d'exécution**

Code NUTS : FRY50

**Lieu principal d'exécution :** Sada

**II.2.4) Description des prestations**

La mission est définie suivant l’ANNEXE III de l’arrêté du 22 mars 2019 précisant les modalités techniques d’exécution des éléments de mission de maîtrise d’œuvre confiés par des maîtres d’ouvrage publics à des prestataires de droit privé :

* Etudes préliminaire (EP) : pour les 3 ou 4 retenue pour déposer une offre lors de la deuxième phase
* Avant-projet (AVP) y/c Permis d’aménager, permis de construire, permis de démolir, autorisation de défricher, etc.
* Etudes de projet (PRO) ;
* Assistance au maître de l'ouvrage pour la passation des contrats de travaux (ACT) ; y/c participation au CAO
* Etudes de synthèse (SYN) ;
* Visa des études d'exécution établies par les entreprises (VISA) ;
* Direction d'exécution des contrats de travaux (DET) ;
* Ordonnancement, coordination et pilotage (OPC) ;
* Assistance lors des opérations de réception et pendant la période de garantie de parfait achèvement (AOR) ;
* Coordination ou participation à la coordination des actions effectuées par les intervenants extérieurs à la mission de maîtrise d'œuvre, lorsqu'elle est nécessaire en supplément de la mission ordonnancement, pilotage et coordination du chantier (SUP) ;
* Détermination des coûts d'exploitation et de maintenance, justification des choix architecturaux et techniques par l'analyse du coût global de l'ouvrage en proposant éventuellement la mise en place d'un système de gestion (GES) ;
* Evaluations environnementales des différentes variantes envisagées, proposition sur la variante retenue des mesures propres à réduire les impacts du projet sur l'environnement (ECO) ; faune flore La mission comprend aussi les éléments suivants :
* Étude hydraulique :

Réalisation des études hydrauliques :

?Calcul des volumes générés par les eaux de ruissellement

? Calcul des débits de pointes de bassins versants

? Calcul des volumes de rétention

? Calcul des sections des canalisations et dimensionnement mécanique ? etc.

**II.2.5) Critères d'attribution Prix :** 20%

**Qualité**

Méthode et processus de mise en œuvre du projet : 30%

Qualité d'image, d'usage et environnementale du projet : 50%

**II.2.6) Valeur estimée**

**Valeur hors TVA :** 250000 euros

**II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**

Durée en mois : 12

**Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction :** Non

**II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer Nombre minimal d'opérateursenvisagé :** 3. **Nombre maximal :** 4.

**II.2.10) Variantes**

**II.2.11) Informations sur les options**

**Options :** Non

**II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques**

**II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne**

**Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne :** Non

**II.2.14) Informations complémentaires**

# Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

## III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

**III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**

**Liste et description succincte des conditions :**

L'opérateur économique doit être inscrit sur un registre professionnel ou sur un registre du commerce suivant : Registre du commerce et des sociétés ou répertoire des métiers

**III.1.2) Capacité économique et financière**

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

**III.1.3) Capacité technique et professionnelle**

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

**III.1.5) Informations sur les marchés réservés**

## III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

**III.2.1) Informations relatives à la profession**

**III.2.2) Conditions particulières d'exécution**

Mode de recrutement de l’équipe de maîtrise d’œuvre :

Le recrutement d’une équipe de maîtrise d’œuvre se fera en deux temps :

* Une première phase candidature permettant de faire un premier tri, en sélectionnant 3 ou 4 équipes, jugées sur leurs compétences,moyens et références.
* Une deuxième phase remise des offres, où les 3 ou 4 équipes retenues remettent une offre financière pour le montant des honoraires,mais aussi une note d’attention motivant leur offre sur le projet. A cela s’ajoute un cahier graphique donnant les attentions architecturales . Cette phase est rémunérée.

**III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché**

**III.2.4) Marché éligible au MPS**

**La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET :** Non

# Section IV : Procédure

## IV.1) DESCRIPTION

**IV.1.1) Type de procédure**

Procédure concurrentielle avec négociation

**IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique**

**IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue**

**Recours à une procédure se déroulant en phases successives afin de réduire progressivement le nombre des solutions à discuter ou des offres à négocier**

**IV.1.5) Information sur la négociation**

**Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociations**

**IV.1.6) Enchère électronique**

**IV.1.8) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) :** Non

## IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

**IV.2.1) Publication(s) antérieure(s) relatives à la présente procédure**

**IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :**  Lundi 19 décembre 2022 - 11:00

**IV.2.3) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés** Vendredi 03 févr. 2023

**IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation** français.

**IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre Durée en mois :** 5 (à compter de la date limite de réception des offres).

**IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres**

# Section VI : Renseignements complémentaires

**VI.1) RENOUVELLEMENT**

**Il s'agit d'un marché renouvelable :** Non

**VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES**

## VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

A. Les critères de sélection des candidatures sont pondérés comme suit :

(Notation sur 20)

1. Appropriation du projet appréciée au regard de la note d'intention et de méthode pondéré à 30 %
2. Compétences appréciées au regard des titres et de l'expérience professionnelle pondéré à 60 % : Compétence professionnelle du candidat(plus précisément des intervenants de l'équipe dédiée à l'étude) appréciée au regard des formations et diplômes de l'équipe mise à disposition, d'une part, et des références fournies, d'autre part :
* Compétences en matière de « projet de parc urbain » : conception paysagère et environnement, dont biodiversité et gestion des eaux, jugéesau regard des formations et des diplômes de l'équipe (pondération 7)
* Compétences en matière d’« ingénierie » : voirie et réseaux divers, déplacements, ouvrages d'art et d'infrastructure, hydraulique, jugées auregard des formations et des diplômes de l'équipe (pondération 6)
* Compétences en matière de « programmation urbaine » : urbanisme, usages, économie et sociologie urbaines, jugées au regard desformations et des diplômes de l'équipe (pondération 3)
* Compétences en matière de qualité d'usage d'image et environnementale jugées au regard des références fournies dans les trois domainesprécités (pondération 4)

3. Moyens humains et matériels de l'entreprise pondéré à 10 % : Qualité des moyens matériels du candidat, notamment en matière de visualisation numérique (imagerie de simulation, logiciels de visualisation et de vidéos, etc.)

B. Le classement des offres et le choix du/des attributaire(s) sont fondés sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés notés sur 20 et énoncés ci-dessous :

1. Critère Méthode et processus de mise en œuvre du projet pondéré à 30 %.

Méthode et processus de mise en œuvre du projet (noté sur 20) appréciée au regard de la note de méthode et de processus :

* Préservation de la biodiversité (noté sur 4)
* Valorisation de l'image des lieux (noté sur 6)
* Valorisation des usages du site (noté sur 4)
* Connexion avec l'environnement urbain (noté sur 6)

2. Critère Qualité d'image, d'usage et environnementale du projet pondéré à 50 %.

Qualité d'image, d'usage et environnementale du projet appréciée au regard du parti d'aménagement et de l'esquisse par rapport aux attendus des cahiers de charges dans les 4 thèmes ci-après : (noté sur 20)

* Préservation de la biodiversité (noté sur 4)
* Valorisation de l'image des lieux (noté sur 6)
* Valorisation des usages du site (noté sur 4)
* Connexion avec l'environnement urbain (noté sur 6)

3. Critère Taux d'honoraire et coût des prestations pondéré à 20 %.

• Taux d'honoraire apprécié au regard du cadre de décomposition du forfait de rémunération par élément de mission et cotraitant (noté 20)

## VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

**VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours**

Tribunal administratif de Mayotte Les Hauts du Jardin du Collège (rue de l'internat) , 97600 Mamoudzou FRANCE. Tél. +33 269611856. E-mail : greffe.ta-mayotte@juradm.fr. Fax +33 269611862. Adresse internet : http://mayotte.tribunal-administratif.fr/Informations-pratiques/Acces-et-coordonnees.

**VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation**

**VI.4.3) Introduction des recours**

**VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours**

## VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS